



45130 MEUNG SUR LOIRE

www.festicolor.com

COMPTE RENDU de réunion du CA 6 avril 2023 à 20H30 en présentiel

Membres présents :

Olivier MARTIN, Bastien QUATREHOMME, Ludovic DELARUE, Emmanuelle TABART, Magali SANDRE, Evelyne LANDEAU, Gilles QUATREHOMME, Thierry QUATREHOMME, Franck MANCEAU, Christiane CABARET, Jean-Pierre CABARET, Marie QUATREHOMME, Yves HUBERT, Eric GRABOWSKI, Jean-Jacques BORDIER, Mathieu HUBERT, Gilles LAUMAILLER, Richard PELISSIER, Joël DURAND, Nicolas NEAU
Représentant de la mairie : Pierre BREYSSE

Excusés : Alain BOCQUET, Michèle ROUSSEL (représentante de la Mairie),

1 SPONSORS :

Environ 14 000 € en numéraire nous ont été versés par nos sponsors.

Pourtant nous avons perdu des sponsors habituels, soit pour environ 5 000 €, la quête de nouveaux a donc été fructueuse.

Un grand merci aux entreprises ainsi qu'aux bénévoles qui se sont démenés à ce sujet.

Il avait été budgété 12 000 €.

Nous estimons également à 13 000 € les prêts de matériels et la fourniture de matériaux.

Il y aura des déclarations fiscales à établir auprès des services des impôts – aucune incidence financière pour l'association.

Autres prises en charge diverses :

- Le teaser
- Les flyers et affiches papiers : sté LEBUGLE, soit 1 300 €
- Les cordons tour de cou : sté GXO

2 tarifs vente restauration/buvette et divers :

- les sandwiches passeront à 3.50 € (au lieu de 3 €)
- le plat chaud végétarien à 4.00 € (au lieu de 3.50 €) en gardant l'option viande à 2.00 €
- les frites, maintien du prix à 3.00 €
- les desserts, maintien à 1.50 €

● bière, augmentation sur le 25 cl	25 cl	50 cl	pichet
● mojito	3.50 €	5.50 €	13.00 €
● soft	3.50 €	6.50 €	15.00 €
● soda	2.00 €	3.50 €	
● eau, on supprime thé et café	2.00 €	3.50 €	
● rosé pamplemousse 12 cl		1.00 €	
● vin rosé 12 cl	2.50 €		22.50 €
	2.50 €		

On valide les tarifs réduits pour la vente de billets sur les plateformes HORIZON CE et AVANTAGES Loisirs, soit 22.20 € et 28.20 € en leur faisant supporter le coût de l'édition.

Le CNAS propose un tarif très compétitif avec une réduction de 7.00 € pour ceux qui y ont accès.

La convention a été signée avec l'office de tourisme pour la vente de billets sur les sites de MEUNG sur LOIRE, CLERY et BEAUGENCY.

3 Point budgétaire :

- Sponsors : + 14 000 perçus
- Subvention municipale : + 18 000 perçus
- Subvention départementale : + 6 000 perçus
- Subvention régionale : + 5 000 prévisionnel pour fin d'année

A aujourd'hui seuls 56 bénévoles ont cotisé – une relance va être faite.

Concernant les dépenses :

- les acomptes ont été versés aux artistes,
- tee shirt : - 1 062 (budgété 1 200)
- gobelets : - 628 (budgété 1 600)
- assurance annulation : - 1 684 (budgété 2 000)
- scène : - 10 000 (budgété 8 000)
- bâches : autres dépenses à venir - 566 (budgété 2 500)
- le poste WC : de nombreux devis ont été réalisés avec des chiffrages allant de 2 000 € à 3 100 € avec un nombre de cabines et de vidanges différent... pas simple – il est arrêté un chiffrage à 1 700 € après réduction d'une cabine et d'un passage de vidange (budget 1 300 €).
- Utilisation des TPE : des frais nous seront imputés cette année soit environ 300 € - on étudie d'autres solutions moins onéreuses.

,Pour les bracelets, on reprend ceux en stock afin de ne pas faire de dépenses.

4 Point des ventes de billets :

A aujourd'hui 4 500 € de billetterie, le budget est à 40 000 €.

La campagne de diffusion des flyers et affiches va donc être nécessaire et essentielle, et c'est l'affaire de la mobilisation de l'ensemble des bénévoles.

Pour le jeudi, environ 100 enfants seront présents : on prévoit un goûter comme l'année dernière : marbré + verre de jus de fruits – il faut prévoir des bénévoles pour encadrer ce moment.

5 Assurance :

- Il a été contracté une assurance annulation (sur intempéries) qui couvre la technique et l'artistique à hauteur de 67 350 € - pour une cotisation de 1 684 €.
- Ensuite nous avons une assurance responsabilité civile qui couvre les membres du CA ainsi que le matériel de la rue St Jean, soit 185 €/an pour une valeur de 4 000 €.

La question est posée : faut-il augmenter cette valeur pour atteindre 25 000 € ?

Le problème est que nous n'avons pas beaucoup de factures justificatives d'achats de matériels car ils sont souvent issus de dons.

- Une assurance couvrant l'ensemble des bénévoles durant la période de l'évènement (y compris montage démontage) ainsi que pour une valeur sur le mobilier à 6 000 €.

Bastien informe que durant le festival on peut estimer à 1 million la valeur mobilière – il faut faire un état afin de demander un devis spécifique pour la couvrir.

6 Participation aux Nuits de Sologne et la Fête du pont – le 2 septembre :

Pour cette dernière, nous sommes tous d'accord pour être présents à cet événement, toutefois nous ne ferons de la cuisson de frites que si nous pouvons avoir de l'électricité.

Pour les Nuits de Sologne, nous sonderons les bénévoles qui souhaiteraient s'engager, car il faut une équipe de 10 personnes pour la fête du pont et 25 personnes pour les Nuits de Sologne. Si l'enthousiasme et la mobilisation n'y sont pas, nous ne ferons pas.

Un autre élément à prendre en compte est le résultat de cette saison FESTICOLOR.

Les différences entre les deux événements sont importantes :

- sur place ou éloignée à une heure de route
- besoin de peu à beaucoup de matériels et gestion qui va avec
- sur 1 journée ou sur 4 quatre jours
- moyens humains de 10 et 25 personnes
- résultat financier : de 1 à 4 environ

Nous déciderons donc mi-juin de notre engagement ou non.

7 Questions diverses :

- Il faut prévoir le rangement du local : date à fixer entre bénévoles volontaires.
- Il faut réparer le hublot du toit de la caravane : Franck, Eric et Jean-Jacques s'en occupent mardi prochain.
- Les travaux du centre de loisirs ne seront pas terminés, toutefois il n'y aura plus d'échafaudage ni gros engins. Nous aurons accès à la cuisine, aux sanitaires. Nous attendons un point sur l'accès aux salles, nous avons le recours d'utiliser l'école de musique. Une réunion est prévue sur place avec la mairie le 12 avril prochain.
- Gilles L. s'occupe de faire des propositions de visuels pour les panneaux à mettre en entrées de ville – une demande sera faite en mairie pour l'autorisation de pose.
- Gilles L. sera l'intermédiaire entre les contacts des associations Foire aux pommes et Son et Lumière dans le cadre des besoins matériels.
- Magali annonce que ce sera sa dernière année à la tête du pôle restauration – si quelqu'un est intéressé pour faire en doublon cette année, ça serait l'idéal – merci de vous manifester auprès d'elle ou d'Olivier.

La séance est levée à 23h00

La Secrétaire :



Le Président :

